



RÈGLEMENT (English version: see page 3)

11^e FÊTE DE L'ESTAMPE : autour du 26 mai 2023

Inscriptions en ligne **jusqu'au jeudi 25 mai 2023 inclus**

Attention :

- Bien rédiger l'adresse complète où vous serez adressés les documents de communication (affiches, flyers et dépliants). En cas de retour de courrier pour adresse erronée de votre part, il ne sera pas procédé à un nouvel envoi.
- Inscrivez-vous rapidement pour bénéficier largement de nos réseaux sociaux. (Regarder la section « Communication » du règlement).
- Des envois d'affiches et de flyers seront organisés périodiquement dès le mois de février 2023, aussi ne tardez pas à vous inscrire.
- Les dépliants seront envoyés début mai, pour y figurer inscrivez votre événement avant le 10 avril 2023.

La Fête de l'estampe : un rendez-vous annuel créé par Manifestampe

Depuis 2013, **Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe**, organise annuellement la Fête de l'estampe. En mai 2023 aura lieu la 11^e édition. Devenu au fil des années un succès, c'est un rendez-vous à ne pas manquer. La Fête de l'estampe permet à un large public de découvrir ce moyen d'expression qui comprend la gravure, la lithographie, la sérigraphie ou encore les procédés numériques. Autour de la Fête de l'estampe, le 26 mai 2023, des expositions, portes ouvertes d'ateliers, des stages, expositions virtuelles, démonstrations, cours, conférences, performances, ventes aux enchères, etc. sont organisés dans toute la France, en Europe et au-delà.

Où faire la Fête de l'estampe ?

Partout : dans des ateliers, dans des galeries d'art, dans la rue, dans des bibliothèques, des parcs et jardins, des musées, des écoles, en ville ou à la campagne, dans des lieux prestigieux ou insolites. Toutes les initiatives sont possibles. Partout en France... et même au-delà !

Quand faire cette fête ?

Le vendredi 26 mai 2023, bien entendu, jour de commémoration de l'édit de Saint-Jean de Luz de 1660 qui consacre la gravure comme un art libre. Les événements prévus peuvent commencer avant et se terminer après le 26 mai et si possible être ouverts au public le 26 mai 2023. **Toutefois il est possible d'inscrire toute manifestation qui sera ouverte gratuitement au public au moins une journée entre le 15 et le 31 mai.**

Qui peut participer ?

La Fête de l'estampe est **ouverte à tous les acteurs de l'estampe** : artistes plasticiens, graveurs, lithographes, sérigraphes, galeristes, musées, imprimeurs de l'estampe, collectionneurs d'estampes, etc. Tous ont à cœur de mettre l'estampe en valeur auprès du public.

Comment s'organiser ?

Seul ou collectivement, chaque participant à la fête conçoit son propre événement comme il l'entend. Il fait les démarches nécessaires auprès des lieux pressentis, choisit les horaires et les conditions d'accueil du public, il sollicite les moyens d'informations locaux. Chaque participant organise sa propre communication aidé, s'il le désire, par les outils de communication fournis par la Fédération.

Comment s'inscrire ?

- **Les inscriptions se font en ligne** sur le site Internet de Manifestampe. Celui-ci répertorie tous les événements classés par région et par département et ceux qui se déroulent en Europe et au-delà.
- Les événements proposés sont obligatoirement en rapport avec l'estampe.
- Chaque participant, qu'il soit individuel, association, institution, société, etc. remplit précisément le formulaire en ligne et s'acquiesce des frais de participation demandés (voir ci-dessous).
- Après relecture et validation, l'événement est publié sur le site Internet.

Frais de participation, d'organisation et de communication

Manifestampe met en œuvre d'importants moyens pour la gestion des inscriptions, la communication nationale (auprès de la presse écrite, internet), la création et l'envoi de supports de communication (affiches, flyers, dépliants papier de tous les événements), un suivi de votre événement sur le site dédié, une communication sur les réseaux sociaux, des newsletters, des articles Focus.

Une participation à l'ensemble de ces frais est demandée aux participants, comme suit :

- **25 €** de frais de participation sont à régler à l'inscription, soit en ligne par carte bancaire ou Paypal (avec reçu automatique par courriel), soit par chèque. Les membres de Manifestampe à jour de leur cotisation bénéficient d'une remise et paient **20 €**.

- Si vous êtes un établissement public et que vous réglez par mandat administratif : remplissez le formulaire et écrivez-nous par courriel pour préciser vos besoins en matière de facture pour le règlement. Vos frais de participation s'élèveront dans ce cas à **45 €**. Votre événement est mis en ligne au plus vite une fois les questions administratives réglées.

> **Préférez les règlements par carte bancaire ou Paypal. Les chèques, libellés à l'ordre de Manifestampe, sont à envoyer à Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe, 46 rue Sarrette 75014 Paris.**

> Les frais de participation ne sont pas remboursables.

La communication

- Manifestampe communique et promeut la Fête de l'estampe par son site Internet, sa présence sur les réseaux sociaux, et s'occupe d'avertir la presse spécialisée. Néanmoins les participants doivent faire le nécessaire pour promouvoir leurs événements auprès des médias d'informations locaux, départementaux ou régionaux.

- Afin de mettre en exergue des événements nouveaux ou exceptionnels, Manifestampe sélectionne, au fur et à mesure des inscriptions, des événements qui serviront à une dizaine d'**articles Focus** publiés régulièrement de mars à mai 2023 sur la page d'accueil du site Internet, et sur les réseaux sociaux.

- **Cette année, les documents de communication relatifs à la Fête de l'estampe (affiches et flyers) partiront par voie postale dès le début février. Aussi, pour disposer rapidement de vos outils de communication, inscrivez-vous sans trop tarder. Les dépliants regroupant tous les événements seront adressés plus tard, dans le courant du mois de mai 2023.**

- **Pour figurer dans le dépliant-programme regroupant tous les événements classés par régions, départements et pays, il est nécessaire d'inscrire votre manifestation avant le 10 avril 2023.**

- Chaque participant assume la responsabilité des informations mentionnées dans le formulaire d'inscription et autorise leur diffusion par Manifestampe.

- **Adressez-nous rapidement des visuels : préparatifs, affiches, photos d'œuvres...ils enrichiront notre communication et nous permettent de monter rapidement nos premiers Focus.**

- En ce qui concerne les visuels que vous nous adressez : affiches, expositions, œuvres...n'oubliez pas d'obtenir l'accord des personnes présentes sur les clichés et surtout de nous adresser en même temps que les visuels, les crédits photos pour chaque cliché, il en va de votre responsabilité. L'envoi de ces documents signifie que vous autorisez Manifestampe à utiliser et diffuser librement ces documents visuels liés aux événements proposés.

Le logo de Manifestampe et celui de la Fête de l'estampe doivent figurer obligatoirement sur les documents de communication des participants.

- En cas d'annulation d'un événement, Manifestampe ne peut être tenue pour responsable.

Contacts

Fête de l'estampe :

Site Internet : <https://www.manifestampe.org>

Courriel : fetedelestampe@manifestampe.org

Fédération nationale de l'estampe-Manifestampe

Siège social : 46 rue Sarrette 75014 Paris

Site internet : <https://www.manifestampe.org>

Courrier : contact@manifestampe.org

La Fête de l'estampe, un événement organisé par





RULES

11th FÊTE DE L'ESTAMPE around 26th May 2023

Online registration **until 25th May 2023**

La Fête de l'estampe

Since 2013, **Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe**, the French printmakers' federation, organizes the annual "Fête de l'estampe" (Printmaking festival). Next edition will take place in May 2023. Over the years, the success of this festival has made it an unmissable event in the cultural calendar. La Fête de l'estampe provides a festive opportunity for many to discover this rich art that includes lithography, engraving, serigraphy, artists' books and even digital prints. Exhibitions, outdoor studios, training sessions, open studios, virtual exhibition, conferences, performances, auctions, giant prints,... are organised in many regions around May 26th 2023, for one day or longer in some areas.

Where?

Anywhere : in artists' studios, art galleries, in the street, in libraries, gardens, museums, schools, art schools ... all initiatives are welcome.

When?

On **Friday May 26th, 2023**. Events may also be organised to last several days or weeks, providing it is open at least one day between the date of 15th and the 31st May, 2023.

Who?

La Fête de l'estampe is dedicated to **anyone involved in printmaking**: artists, engravers, lithographers, serigraphers, museums, printers, gallery owners, collectors, artists' associations...

How?

Alone or as part of a group, organisers create their own event as they wish, choosing the venue and opening hours, and taking responsibility for advertising and contacting the media.

How to register?

Online registration only on the dedicated website <https://www.manifestampe.org>. Special form for a European event outside France. On this website, all events will be listed for each region and each country.

The events must be related to printmaking.

Entry fees: 25 euros (payment online) or 45 euros if you require a special administration invoice. If you are a member of Manifestampe, the fees are **20 €**. Entry fees are not refundable. The event will be published online once payment has been made and the registration validated.

Communication

Organizers are responsible for the information about their event. By providing this information, organizers authorize Manifestampe to publish this information on its websites for publicity purposes.

Organizers furthermore authorize the use of photographs from their events for publicity purposes related to "Fête de l'estampe". If an organizer cancels an event, Manifestampe will not be held responsible. With regard to the visuals you send us: posters, exhibitions, works... do not forget to obtain the agreement of the people present on the pictures and especially to send us at the same time as the visuals, the photo credits for each photograph, it is your responsibility. Sending these documents means that you authorize Manifestampe to freely use and distribute these visual documents related to the proposed events

Manifestampe promotes the events on its website. Organizers are responsible for promoting their events in the regions where their events are to be held. **From the beginning of February 2023, the organizers will receive the posters and flyers. Also register quickly. The pamphlets will be sent in early May 2023.**

Organizers are responsible for the accuracy of the information provided in the application form.

Manifestampe reserves the right to share this information as well as any photographs from the events organized.

The Manifestampe and Fête de l'estampe logos are registered trademarks. They must be printed on the documents related to each event.

Contacts

Fête de l'estampe :

Website: <https://manifestampe.org> – Email: fetedelestampe@manifestampe.org

Fédération nationale de l'estampe-Manifestampe

Head office: 46 rue Sarrette 75014 Paris - France

Site Internet: <https://manifestampe.org> - Courriel : contact@manifestampe.org

